

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## COVID-19 : une nouvelle organisation pour la réalisation des tests et pour garantir l'accès aux publics prioritaires

*Saint-Denis, le 23 septembre 2020*

En quelques mois, La Réunion a atteint un très haut niveau de réalisation des tests RT-PCR COVID-19, tout en maintenant, dans plus de 84% des cas, une restitution des résultats en moins de 24 heures, et dans près de 100% en moins de 48 heures.

Cette situation favorable est le résultat de l'élargissement du recours aux tests et de la forte mobilisation des laboratoires de biologie médicale, en lien avec l'ARS La Réunion et les communes.

L'ARS fait le point sur la nouvelle organisation de dépistage à La Réunion, qui repose désormais sur les centres dédiés de prélèvements, les centres de diagnostic Covid et les laboratoires.

### UNE PRIORISATION POUR GARANTIR L'ACCES AU DEPISTAGE

Dans un contexte de circulation active du coronavirus, il convient désormais de s'assurer de l'accès effectif aux tests des publics prioritaires.

#### Sont retenus comme publics prioritaires :

- les patients présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19
- les personnes « contacts » de patients positifs au virus Covid-19
- les patients devant être hospitalisés ou admis dans un établissement médico-social, dont les EHPAD
- les professionnels de santé
- les voyageurs après leur arrivée à La Réunion.

### UNE OFFRE ELARGIE DE DEPISTAGE

#### L'offre de dépistage est élargie et repose sur 3 niveaux :

- des centres dédiés de prélèvements sans rendez-vous
- des centres ambulatoires de diagnostic Covid dans lesquels il est possible d'avoir une consultation médicale suivie d'un prélèvement sur prescription médicale
- les lieux habituels d'accueil et de prélèvement des laboratoires de biologie médicale en mode piéton ou véhicule.

#### Contact Presse :

Service Communication ARS : Tél. : 06 92 65 48 66 – [nicoise.vidot@ars.sante.fr](mailto:nicoise.vidot@ars.sante.fr)

## UNE NOUVELLE ORGANISATION DES CENTRES DE TESTS COVID SANS RENDEZ-VOUS pour les patients symptomatiques, les personnes contacts et les voyageurs

En concertation avec les laboratoires de biologie médicale (Cerballiance, Réunionlab, LBM Saint-Benoît, CHU) et les communes, les centres de prélèvements pour les tests RT-PCR Covid de :

- **SAINT-DENIS (Sainte-Clotilde)** : Stade de l'Est (Jean Ivoula), rue du Stade de l'Est
- **SAINT-PAUL (La Saline Les Bains)** : Mairie annexe, route de Trou d'eau
- **SAINT-PIERRE (Ravine des cabris)** : Salle Mahavel, allée des Bois noirs

seront désormais accessibles du lundi au samedi, **sans rendez-vous** :

**de 8h00 à 10H00**  
**aux patients symptomatiques**  
sur présentation  
d'une prescription médicale

**de 10H15 à 12h30**  
selon deux files distinctes :  
- **aux voyageurs se faisant dépister 2 à 4 jours après leur arrivée**  
- **aux personnes contacts de patients positifs à la Covid-19**

Cette nouvelle organisation interviendra **à compter du lundi 28 septembre au matin**.

Les publics visés pourront accéder aisément et rapidement aux tests et devront se munir :

- d'un masque,
- d'une pièce d'identité,
- de leur carte vitale,
- d'un stylo.

Les personnes devront également présenter, selon leur situation :

- patients symptomatiques : une prescription de leur médecin,
- personnes contacts : le SMS reçu de l'Assurance maladie,
- voyageurs arrivant à La Réunion : carte d'embarquement.

## LES CENTRES AMBULATOIRES DE CONSULTATION ET AU DIAGNOSTIC COVID pour les patients symptomatiques

En plus de ces centres de dépistage, les communes et professionnels de santé, avec le soutien de l'ARS, ont ouvert des centres ambulatoires de consultation et de diagnostic Covid-19 :

- **CENTRE COVID DE SAINT-JOSEPH**  
Gymnase Henri Ganofsky, rue du centre nautique  
du lundi au vendredi de 9h à 12h
- **CENTRE COVID DE SAINT-PAUL**  
Salle polyvalente de l'Étang, 71 rue de la croix  
du lundi au vendredi de 9h à 12h
- **CENTRE COVID DE SAINT-LOUIS**  
dans l'ancienne école des Sœurs,  
207 rue Lambert  
du mardi au vendredi de 13h à 16h
- **CENTRE COVID DE SAINT-PIERRE**  
Gymnase Nelson Mandela, avenue Soweto  
lundi, mardi et jeudi, de 14h à 17h ;  
vendredi de 8h30 à 11h30
- **CENTRE COVID DE SAINT-ANDRE**  
Salle polyvalente Champ Borne,  
du mardi au vendredi de 9h à 12h
- **CENTRE COVID DE SAINT-LEU**  
Gymnase de Stella  
du lundi au vendredi de 8h à 11h.

**Ces centres sont accessibles sur rendez-vous, sur indication du médecin traitant ou du SAMU, et permettent aux patients d'accéder à une consultation et à un prélèvement RT-PCR.**

Tout patient présentant des signes évocateurs de la Covid-19 (toux et maux de gorge, fièvre, nez qui coule, gêne respiratoire, perte du goût et de l'odorat, fatigue, courbatures, engelures aux doigts) doit s'adresser sans tarder à son médecin traitant qui lui conseillera de venir consulter, ou d'effectuer une consultation à distance, ou l'orientera vers un centre ambulatoire de consultation et de diagnostic Covid.

**Au vu de la concentration de population sur le chef-lieu, le centre ambulatoire de diagnostic de Saint-Denis, qui ouvrira dans les prochains jours, accueillera également tous les après-midi, du lundi au**

vendredi, de 13H30 à 16H30, une équipe du CHU dédiée à la réalisation des prélèvements Covid RT-PCR pour les patients symptomatiques exclusivement et sur présentation d'une prescription médicale de tout médecin.

## LES LIEUX D'ACCUEIL ET DE PRELEVEMENT DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MEDICALE

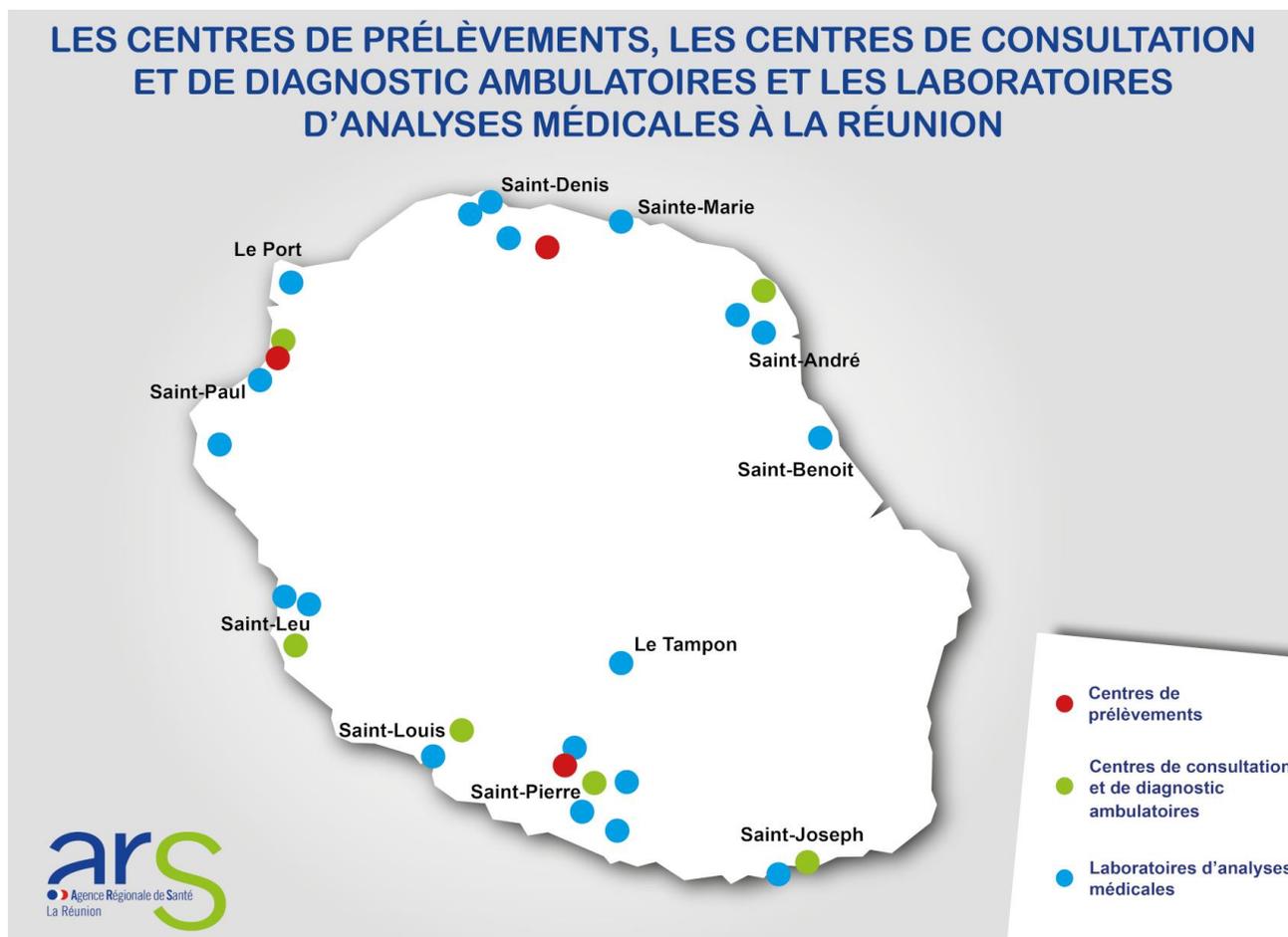
### Un accès facilité pour les professionnels de santé et les patients avant hospitalisation ou admission en établissement médico-social

Les laboratoires de biologie médicale restent accessibles pour l'ensemble de la population, avec un accès prioritaires pour les professionnels de santé et les patients devant se faire dépister avant une hospitalisation ou une admission dans un établissement médico-social (EHPAD)

L'accès au test RT-PCR dans les laboratoires de biologie médicale reste possible pour tout autre motif, mais avec des délais tenant compte des niveaux de priorité.

Les coordonnées des laboratoires sont disponibles sur le site de l'ARS :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion>



#### Contact Presse :

Service Communication ARS : Tél. : 06 92 66 61 20 – [nicoise.vidot@ars.sante.fr](mailto:nicoise.vidot@ars.sante.fr)